



JEUDI 28 MARS 2013

**COMMISSION DEPARTEMENTALE d'ORGANISATION et de
MODERNISATION des SERVICES PUBLICS**

DECLARATION INDECOSA CGT

**NON AU DEMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS
OUI AU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE**

Monsieur le préfet,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les membres de la commission,

Dans cette déclaration préliminaire à cette réunion de la commission d'organisation départementale de modernisation des services publics qui ne s'est plus réunie depuis de nombreux mois, la CGT veut faire part de ses vives inquiétudes.

Il y a 10 mois environ, notre pays vivait un bouleversement politique majeur, auquel notre organisation syndicale CGT a pris part – nous le rappelons- en appelant à voter contre le président sortant.

La CGT, ainsi que de nombreux salariés, avaient alors quelques légitimes espoirs à nourrir.

Nous savions, que du jour au lendemain, certaines politiques allaient être difficiles à inverser, mais la CGT et plus particulièrement tous les salariés qui avaient mis leurs espoirs dans un véritable changement attendaient des signes forts.

Car depuis 2007, nous n'avons eu cesse, de dénoncer les attaques virulentes du pouvoir de l'époque contre les services publics, les usagers et les fonctionnaires :

- Suppressions de plus de 100 000 postes de fonctionnaires
- Restructurations-fusions des ministères
- Privatisation et abandon des missions de service public
- Dégradation des conditions de vie et de travail des personnels
- Gel du point d'indice et des salaires,

- Gel des dotations aux collectivités locales,
- Allongement des annuités pour la retraite et hausse des cotisations,
- Instauration d'un jour de carence.

Cette liste ne se veut pas exhaustive.

Quel constat faisons-nous aujourd'hui ?

Englué dans le carcan du traité européen Sarkozy-Merkel (dont la CGT a exigé la non-ratification), le gouvernement exerce une véritable fuite en avant avec la poursuite des réductions des dépenses publiques qui ont pour conséquence directe l'aggravation de la situation sociale des salariés de la Fonction Publique, tout comme du privé.

Notre pays connaît depuis l'été dernier une dégradation économique et sociale insoutenable pour des millions de salariés. Les mesures d'austérité mises en œuvre aggravent la situation et provoquent d'énormes dégâts sociaux. Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée.

Après une croissance nulle depuis un an, les prévisions de croissance pour 2013 ont été successivement revues à la baisse par le gouvernement. L'INSEE vient de publier ses perspectives pour les six prochains mois avec une croissance à la baisse puisqu'elle devrait être nulle au 1^{er} trimestre et quasi nulle au 2^e trimestre.

Le principal remède appliqué pour pallier à ce manque de croissance économique reste dans les logiques très libérales de toutes ces dernières années ; **réduire les dépenses publiques de façon drastique !**

La notion de service public se trouve confrontée au dogme de la pensée libérale de la concurrence libre et non faussée.

François Hollande ne l'appelle plus RGPP révision générale des politiques publiques mais MAP modernisation de l'action publique, qui lui ressemble étrangement, malgré les annonces faites sur le sujet.

Il a confirmé son ambition de réduire la dépense publique de 50 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat. Cette année, ce sont 10 milliards d'économies qui doivent être dégagés sur le budget de l'Etat.

Une nouvelle fois, c'est moins de moyens humains et budgétaires qui vont être donnés pour mener à bien les missions de service public, améliorer les conditions de travail des agents et la reconnaissance de leurs qualifications.

D'ailleurs, comme pour la décentralisation, aucun bilan de plusieurs années de RGPP n'a été établi ;

- des DDE fusionnées avec les DDA devenues des DDT direction départementale des territoires et englobées aujourd'hui dans les DDI directions départementales interministérielles avec la DDCSPP direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population qui a vu elle aussi la fusion de plusieurs directions tel que la direction de la jeunesse, des sports et de la vie associative, la direction des services vétérinaires, la DGCCRF unité départementale de la concurrence et de la

répression des fraude ainsi que les missions à caractère social exercées auparavant par la préfecture et par la DDASS

- la direction générale des impôts et la direction générale de la comptabilité publique devenues la direction générale des finances publiques

Cette liste n'est pas exhaustive.

Ceci sans parler des privatisations successives de la Poste, d'EDF, GDF, France Télécom et les répercussions négatives sur les usagers qui en découlent en terme de service rendu et de coût.

En 2007, le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie a fait place au ministère de l'Equipement. De plus de 100 000 agents à cette époque, ce ministère n'en compte plus que 60 000 à ce jour et la baisse se poursuit au rythme de 2,5% par an.

Quel constat pouvons-nous faire :

Plus de service des routes puisque qu'avec l'acte 2 de la décentralisation celles ci ont été redistribuées dans les DIR pour les routes nationales avec des difficultés de fonctionnement de plus en plus importantes pour ces nouveaux services de l'Etat, dans les conseils généraux pour les routes départementales et dans les communes pour les routes communales.

La mutualisation des moyens qui existait avec les DDE pour l'entretien routier, source d'économies de deniers publics, a disparu.

L'ATESAT ou assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire dont bénéficiaient les communes et leurs groupements du fait de leur taille et de leurs ressources réduites est aujourd'hui réduite à peau de chagrin voir a disparu des DDT.

L'ingénierie publique est considérée comme non prioritaire alors qu'il y a nécessité de répondre aux missions d'égalité des territoires.

Cette situation du MEDDE peut être appliquée à tous les ministères ; suppressions massives d'effectifs, réorganisations-fusions de services, privatisation et abandon des missions. Des réformes tous azimuts qui sont plus néfastes les unes que les autres.

Cette politique de démantèlement des services publics impacte de façon majeurs les collectivités territoriales. Les différentes phases de la décentralisation ont servi aux pouvoirs successifs à transférer des compétences et des personnels de l'Etat vers celles-ci de façon importante et sans véritable compensation financière.

Un exemple très démonstratif de ces choix politiques dans notre département du Jura, le conseil général. 500 agents dans les années 90, 1500 en 2013 avec des transferts de compétences massifs (routes, santé, social, logement)

Le secteur de la santé avec la loi Bachelot Hôpital Patient Santé et Territoires n'est pas épargné non plus. La tarification à l'activité T2A est un véritable goulet d'étranglement du service public de la santé. **A Lons en 2013, suppressions de 30 lits de chirurgie et 20 lits de médecine. Les malades s'entassent dans les couloirs des urgences comme nous pouvons le voir dans les journaux télévisés.**

Un autre exemple de la casse de l'hôpital public avec le rapprochement du secteur privé et du secteur public, celui de la clinique privée de Dole avec l'hôpital Pasteur par la création d'un

groupement de coopération sanitaire public/privé. Nous savons que dans tous les cas ce sont les grands groupes privés de la santé qui tirent « les marrons du feu »

Pour eux les activités rentables et lucratives, pour l'hôpital public les pathologies lourdes et très coûteuses.

L'exécutif régional s'est prononcé sur la future convention SNCF/TER. Un texte contractuel qui va lier pour 5 ans la SNCF et la région Franche-Comté et des choix politiques y sont faits.

A partir du 7 juillet 2013, c'est-à-dire demain, sur notre région, **34 TER vont être supprimés et, notre département va être à nouveau fortement impacté, puisque 21 TER qui sillonnent notre département vont être supprimés, soit 60 % et aucun axe n'est épargné.**

Ce nouveau désengagement continu de l'Etat, les contraintes budgétaires qu'il impose aux collectivités, contraintes assumées par la région, font peser une rupture dans l'égalité de traitement des usagers sur notre territoire.

Ceci aura inévitablement des répercussions sur l'environnement avec un report modal vers la route.

Enfin, en ce qui concerne le réseau de distribution, vous aurez toutes et tous remarqué une réduction de l'amplitude horaire des guichets, notamment le dimanche matin à Lons le Saunier et en prévision de fermeture.

Actuellement, à partir du vendredi 18h00 et jusqu'au lundi 9h00, aucun guichet SNCF n'est ouvert sur le Jura Sud sauf Lons le Saunier et Mouchard.

Le Grenelle de l'environnement avait donné le départ sur la volonté de contribuer à des avancées en matière de lutte contre le réchauffement climatique, sur le respect de la biodiversité, en matière de santé environnementale avec la réduction des gaz à effet de serre mais force est de constater que là aussi les intentions ont fait long feu.

Le débat sur la transition énergétique amène nombre de questions.

Quelle approche pour notre région sur ce dossier ? La Franche-Comté première région industrielle de France dépend à 99% de l'externe concernant l'énergie (toutes énergies confondues). Concernant l'énergie électrique ce taux est juste en dessous. Ce qui en clair signifie que nos besoins sont presque équivalents à notre dépendance.

Pour ne citer qu'un exemple, Peugeot Sochaux dépend intégralement de la centrale de Fessenheim.

Les mesures à prendre sont à aborder sur trois critères principaux :

- Premièrement : quels sont les besoins industriels et pour les populations.
- Deuxièmement, il y a nécessité d'évaluer leur efficacité.
- Troisièmement, qui paye ?

Quelques exemples, les besoins en terme d'isolation du locatif sont énormes et à contrario, les bailleurs publics n'ont pas les moyens de financer. Qui va payer ?

Chacun s'accorde à dire qu'il faut diversifier les moyens de production d'énergie électrique, mais les mêmes qui demandent cela s'oppose parfois à leur mise en œuvre, c'est le cas de l'éolien.

Concernant le photovoltaïque, la dette de 6 milliards demande à être résorbée mais parallèlement, aucun moyen de production industrielle n'a été développé et pourtant il y a nécessité de développer l'emploi dans cette filière

Concernant la distribution de l'électricité et du gaz, certains s'orientent sur la régionalisation, s'appuyant sur la dégradation subie il y a quelques années. Depuis cela, la vapeur a été inversée grâce à la CGT et aux personnels grévistes qui se sont mobilisés en 2009 pour la défense du service public de l'énergie. Et chacun peut s'accorder à reconnaître l'efficacité d'un service public national seul capable pour répondre aux crises climatiques que connaît notre pays depuis plusieurs années.

Pour en revenir au débat plus large sur l'ensemble des services publics,

Il y a largement les moyens nécessaires pour des choix de progrès pour la Fonction Publique et l'ensemble des services publics, leurs agents et donc, la population. Un des rôles dédié aux services publics est d'aider et de favoriser le développement économique, la politique industrielle, l'aménagement harmonieux du territoire.

La CGT demande l'arrêt de la casse des services publics et la mise en œuvre du développement humain durable.

La population augmente et dans cette période de crise, les besoins pour les citoyens sont aussi en progression, je rappelle en l'occurrence que notre pays a le plus fort taux de natalité en Europe, il y a certainement des raisons à cela et cela confirme donc notre propos sur la nécessité de répondre à un taux grandissant de besoins.

Pour conclure, nos craintes sont vives vis à vis de cette casse organisée des services publics qui va accélérer la désertification de notre milieu rural accompagné de l'abandon du service public de proximité garant d'égalité et de solidarité.